

TER



Présentation

DESCRIPTION

Le TER (Travail d'enquête et de recherche) constitue un rapport d'étape du mémoire de recherche et d'application. Le TER est rendu en janvier, le mémoire est soutenu en fin d'année, en juin. Le TER doit présenter l'état d'avancement du projet de recherche élaboré sous la responsabilité d'un directeur ou d'une directrice de mémoire. Il ne fait pas l'objet d'une soutenance mais est discuté et évalué par le directeur ou la directrice de mémoire.

Les attendus pour ce TER (taille, contenu) sont précisés de manière générique dans un document remis au cours du semestre.

De plus, chaque étudiant-e peut recevoir de manière spécifique des consignes par son directeur ou sa directrice de mémoire.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation